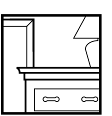
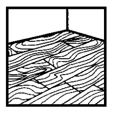
Abeille Professionnel Cire Aérosol



- Nourrit et entretien le bois en profondeur
- Protège contre les taches, l'eau et les rayures
- Redonne brillance et patine
  à tous les bois vernis ou cirés







CARACTERISTIQUES

Conçu pour l'entretien des parquets, meubles et articles en bois.

- **ASPECT** : liquide lisse et homogène, de couleur légèrement orangée.
- **COMPOSITION CHIMIQUE** :

COMPOSANTS	EFFICACITE
Cires	Protection, pouvoir nourrissant et brillance
Silicone	Brillance
Solvant	Pouvoir nettoyant

- **Densité : 0,918 g/cm³**
- **Point éclair : < 0° C (gaz)**
  Préserve la couche d'ozone (convention du 7 février 1981)

Contient parmi d'autres ingrédients :	
(*) Agents cirants dont cire d'Abeille 10%	3,5% du poids total

CONDITIONNEMENT

PRODUIT	GENCOD	UNITES PAR CARTON	CARTONS PAR COUCHE	NOMBRE DE COUCHES	CARTONS PAR PALETTE
Abeille Prof. Cire Aérosol 750 ml	305718001735/6	12	17	4	68

PROPRIETES

- Le bois est une matière qui nécessite un produit de qualité. Dans sa formule unique, ABEILLE Professionnel a sélectionné une cire très nourrissante pour le soin du bois : la cire d'abeille (*).
- ABEILLE Professionnel cire aérosol nourrit et entretient en profondeur le bois. De plus, cette cire protège contre les taches, l'eau et les rayures.
- Grace à son pouvoir très nourrissant, ABEILLE redonne brillance à tous les meubles et boiseries, cirés ou vernis.
- De plus, ABEILLE laisse une agréable odeur.

MODE D'EMPLOI

Pour un entretien optimal, il convient de cirer les bois une fois par semaine.

- Agiter avant usage.
- Pulvériser à environ 20 cm de la surface à traiter.
- Attendre quelques instants avant de faire briller avec un chiffon doux et propre.
- Pour les petites surfaces, vaporiser directement sur le chiffon.

CONSEILS DE PRUDENCE

Produit extrêmement inflammable. Respecter les conseils de prudence ci-après :

- Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi.
- Lire attentivement les précautions d'emploi avant usage.
- Utiliser seulement dans les zones bien ventilées et bien aérer après usage.
- Ne pas respirer l'aérosol. En cas de malaise, consulter un médecin ou le centre anti-poison le plus proche (Paris : 01-40-05-48-48).
- Procéder par brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.
- Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
  Ne pas percer ou brûler, même après usage.
- Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition et d'étincelles, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement.
- Ne pas fumer.
- Conserver hors de portée des enfants.
- Eviter le contact avec les yeux.
- Contient un mélange inflammable de butane propane.





DISTRIMAR





DISTRIMAR S.A. - B.P. 192 - 679, Avenue du Docteur Julien Lefebvre
06272 Villeneuve Loubet Cedex
Tél. : 04 92 13 30 30 - Fax : 04 92 02 75 88